



EXÉCUTIF

Une nouvelle équipe gouvernementale

Le président de la République a procédé, le 24 avril, à la nomination d'une nouvelle équipe gouvernementale sur proposition du Premier ministre. Elle est composée de 41 membres dont un vice-Premier ministre et trois ministres d'État. Onze nouveaux ministres font leur entrée contre six départs.

Page 3 et 4

CONGO-RUSSIE

Renforcement de la coopération sanitaire

Une délégation de spécialistes russes conduite par Anna Popova, cheffe de l'agence sanitaire russe Rospotrebnadzor, a été reçue le 23 avril à Brazzaville par le président Denis Sassou N'Gusso. À cette occasion, elle a réaffirmé l'engagement de la Russie à soutenir le Congo dans la lutte contre les épidémies et le renforcement des capacités sanitaires.

Page 16

Le président Denis Sassou N'Gusso recevant la délégation /DR



GOVERNANCE FORESTIÈRE

Impliquer davantage les autochtones



Les acteurs de société civile en atelier en faveur des droits des autochtones dans la gouvernance forestière.

Les acteurs de la société civile harmonisent leurs vues sur les mécanismes visant à renforcer la prise en compte des droits des autochtones et leur parti-

« L'Observatoire congolais des droits de l'homme souligne l'importance de la participa-

tion effective de la population autochtone et communautaire locale dont les voix doivent être entendues et prises en compte dans les décisions qui affectent leurs terres, leurs ressources et leurs emplois », a expliqué Quentin Geodefroid Banga, représentant dudit observatoire.

Page 2

ÉLECTRICITÉ

Des postes transformateurs vandalisés



Une vue du transfo Kenguépoko vandalisé

En l'espace de 48 heures, deux postes transformateurs de la société Énergie électrique du Congo (E²C) ont été vandalisés au quartier Massengo-Ibalicko, dans le 9^e arrondissement de Brazzaville, Djiri. « C'est aux environs de 2 h 10 mn que nous avons constaté la coupure d'électricité. Ils ont ouvert le transformateur avec la clé et ont coupé des câbles, en pensant certainement que c'était du cuivre comme la fois dernière. Mais lorsqu'ils ont constaté que le cuivre avait été remplacé par l'aluminium, ils ont tout abandonné », a expliqué un ancien tâcheron d'E²C.

Page 6

Éditorial

Enfin, le gouvernement...

Page 2

ÉDITORIAL

Enfin, le gouvernement...

L'attente de la nouvelle équipe gouvernementale s'est avérée bien longue cette soirée du 24 avril. Peu avant 20h, la télévision nationale diffusait un court message relatif à la publication de la liste des ministres, et l'on pensait que le dévoilement interviendrait tout au début du journal télévisé à l'heure magique de grande écoute.

Eh bien, non. Il a fallu attendre près de trois heures plus tard pour voir apparaître sur le petit écran, rompu à l'exercice, le ministre d'Etat, Florent Ntsiba, directeur de cabinet du président de la République. Le nouveau gouvernement est alors dévoilé. 41 membres au total excepté le Premier ministre reconduit à son poste la veille.

L'équipe comprend un vice-Premier ministre, trois ministres d'Etat, trente-six ministres de plein droit ainsi que deux ministres délégués. Devant eux, un seul défi : mettre en application le projet de société du président de la République intitulé « Accélération de la marche vers le développement ».

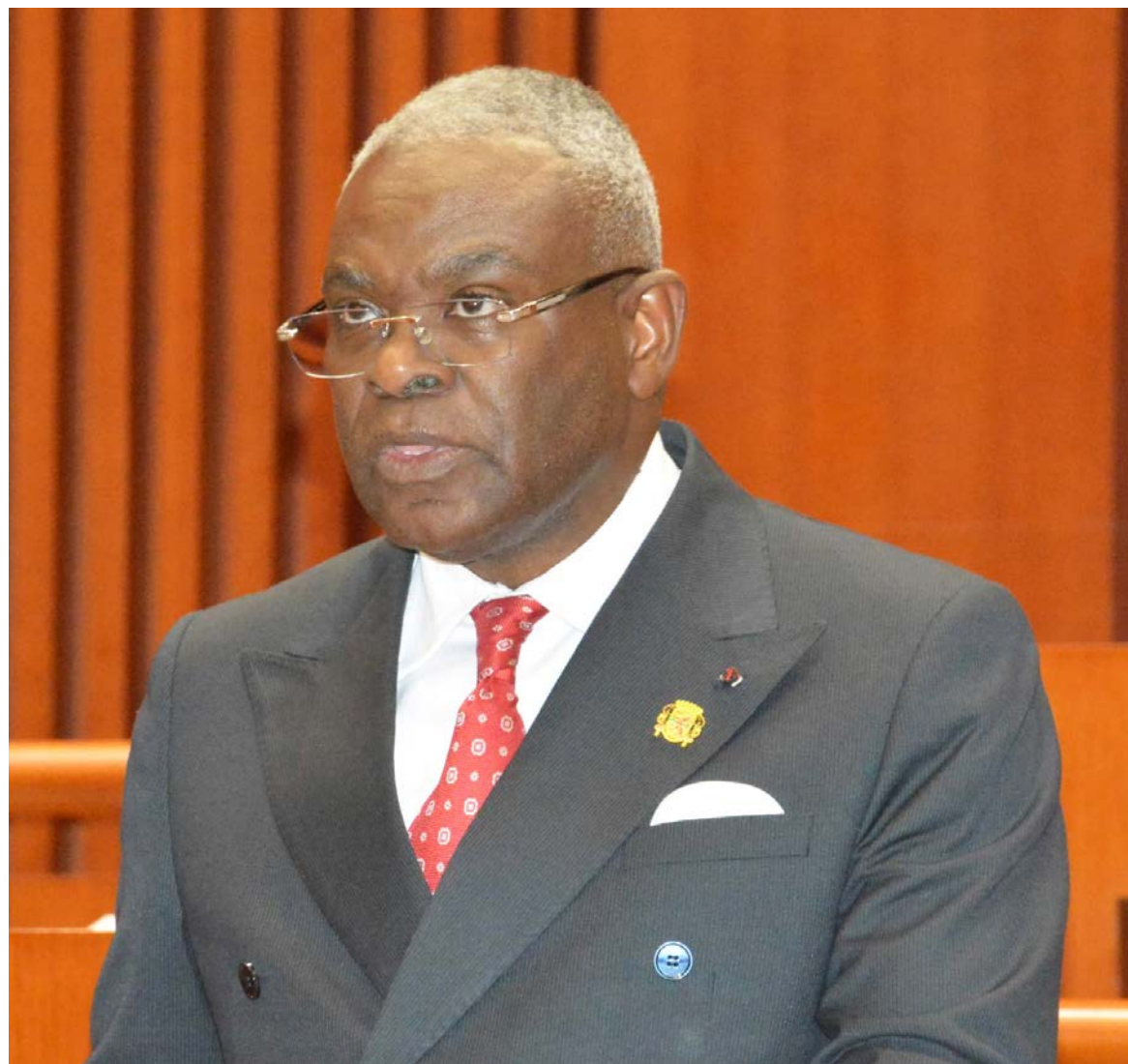
Si l'on note une importante présence des hommes dans ce gouvernement, opiniâtres, les huit femmes qui faisaient partie de l'équipe sortante ont formé une digue infranchissable, toutes ont été reconduites. Les six départs enregistrés n'ont, en effet, concerné que les hommes.

A présent, chacune et chacun devra se mettre au travail pour mériter la confiance du chef de l'Etat. C'est à ce prix aussi que la reconduite de la plupart d'entre eux, diversement interprétée, fera mentir les pessimistes.

Les Dépêches de Brazzaville

EXÉCUTIF

Anatole Collinet Makosso reconduit au poste de Premier ministre, chef du gouvernement



Le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, dans un décret rendu public dans la nuit du 23 avril par son directeur de cabinet, le ministre d'Etat Florent Ntsiba, a renouvelé sa confiance à Anatole Collinet Makosso en qualité de Premier ministre,

chef du gouvernement.

Nommé pour la première fois Premier ministre, chef du gouvernement, le 13 mai 2021, Anatole Collinet Makosso avait été reconduit dans ses fonctions à deux reprises par le chef de l'Etat.

Parfait Wilfried Douniama

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Conseillère de direction : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Roger Ngombé
Service Économie : Firmin Oyé (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Fiacre Kombo, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/
Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Kiobi Abira
Assistant à la direction : Bermely Ngayouli, Emeline Loubayi
Chef de service RHC : Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Armelle Mounzeo
Chef de service Audit : Arcade Bikondi, ,
Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal
Itoua Ossinga, Mbossa Viny

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moumbelé Ngonono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayoulo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate Mbengué Okandze (chef de service), Myck Mienet Mehdi, Narcisse Ofoulou Tsamaka, Darel Ongara.

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR

L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo . Tél.: (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,
eMail : contact@inc-sa.com,
site Internet www.inc-sa.com

Liste de la nouvelle équipe gouvernementale publiée le 24 avril 2026

Sont nommés membres du gouvernement:

1-Vice-Premier ministre, chargé de la Coordination, des Infrastructures de développement et de l'Aménagement du territoire : **M. Jean-Jacques Bouya** ;

2-Ministre d'État, ministre à la présidence chargé des Affaires politiques : **M. Pierre Oba** ;

3-Ministre d'État, ministre de la Construction, de l'Urbanisme et de l'Habitat : **M. Alphonse-Claude Nsilou** ;

4-Ministre d'État, ministre de la Fonction publique, du Travail et du Dialogue social : **M. Pierre Mabiala** ;

5- Ministre de la Défense nationale : **M. Raymond Zéphirin Mboulou** ;

6- Ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation : **M. Jean Ollessongo Ondaye** ;

7- Ministre de la Culture, des Arts, du Patrimoine national et de l'Industrie touristique : **M. Jean-Claude Gakosso** ;

8- Ministre des Sports, de la Jeunesse et de l'Éducation civique : **M. Hugues Ngouélondélé** ;

9- Ministre des Affaires étrangères, de la Francophonie et des Congolais de l'étranger : **M. Constant Serge Bounda** ;

10- Ministre du Contrôle d'État, de la Qualité du service public et de la Lutte contre les antiva-
leurs : **M. Noël Léonard Essongo** ;

11- Ministre de l'Agriculture et de l'Élevage : **M. Paul Valentin Ngobo** ;

12-Ministre des Finances, du Budget et du Portefeuille public : **M. Christian Yoka** ;

13-Ministre de l'Énergie et de l'Hydraulique : **M. Bruno Jean-Richard Itoua** ;

14- Ministre de la Communication et des Médias, porte-parole du gouvernement : **M. Thierry Lézin Mougalla** ;

15- Ministre des Affaires foncières et du Domaine public : **M. Jean-Marc Thystère Tchicaya** ;

16- Ministre de la Santé et de la Population : **M. Jean-Rosaire Ibara** ;

17-Ministre de l'Économie, du Plan, de la Statistique et de la Prospective : **M. Ludovic Ngatsé** ;

18-Ministre de l'Environnement, du Bassin du Congo et du Développement durable : **Mme Arlette Soudan-Nonault** ;

19-Ministre de l'Économie forestière : **Mme Rosalie Matondo** ;

20-Ministre de la Sécurité sociale, de la Prévoyance sociale et de la Solidarité nationale : **Mme Ghislaine Ingrid Olga Ebouka-Babackas** ;

21-Ministre des Transports, de l'Aviation civile et de la Marine marchande :

M. Josué Rodrigue Ngouonimba ;

22-Garde des Sceaux, ministre de la Justice, des Droits humains et de la Promotion des peuples
autochtones : **M. Aimé Ange Wilfrid Bininga** ;

23- Ministre du Commerce, des Approvisionnements et de la Consommation, chargée
de la Zlécaf: **Mme Jacqueline Lydia Mikolo** ;

24- Ministre de la Coopération et de la Promotion du partenariat public-privé :
M. Denis-Christel Sassou N'Gusso ;

25-Ministre de la Pêche, de l'Économie fluviale et des Voies navigables : **M. Honoré Sayi** ;

26-Ministre de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique :
M. Rigobert Maboundou ;

27-Ministre des Affaires sociales et de l'Action humanitaire :
Mme Marie-France Hélène Lydie Pongault ;

28-Ministre des Hydrocarbures : **M. Stève Simplicie Onanga** ;

29- Ministre des Industries minières et de la Géologie : **M. Urbain Fiacre Oyou** ;

30-Ministre du Développement industriel, des Zones économiques spéciales et de la Promo-
tion du secteur privé : **M. Michel Djombo** ;

31-Ministre de l'Enseignement supérieur : **Mme Delphine Edith Emmanuel Adouki** ;

32- Ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation :
M. Jean-Luc Mouthou ;

33-Ministre des Petites et moyennes entreprises et de l'Artisanat :
Mme Irène Marie-Cécile Mboukou-Kimbatsa née Goma ;

34- Ministre de la Réforme de l'État et des Relations avec le Parlement : **M. Luc Joseph Okio** ;

35- Ministre de la Promotion de la femme, de l'Intégration de la femme au développement, du Pacte
social et de l'Économie informelle : **Mme Inès Nefer Bertille Ingani, épouse Voumbo Yalo** ;

36- Ministre de l'Assainissement urbain, du Développement local et de l'Entretien routier :
M. Juste Désiré Mondélé ;

37- Ministre de l'Emploi, de l'Entrepreneuriat et de la Formation qualifiante :
M. Rodrigue Charles Malanda Samba ;

38-Ministre des Postes, des Télécommunications et de l'Économie numérique : **M. Frédéric Nzé** ;

39- Ministre de l'Enseignement technique et professionnel :
M. Gustave Fulgence René Adicolle Goum ;

40-Ministre délégué auprès du ministre de la Culture, des Arts, de l'Industrie touristique et du
Patrimoine national, chargé de l'Industrie touristique : **M. Prince Bertrand Bahamboula** ;

41-Ministre délégué auprès du ministre des Sports, de la Jeunesse et de l'Éducation civique,
chargé de la Jeunesse et de l'Éducation civique : **M. Prince Michrist Kaba Mboko**.

LE FIN MOT DU JOUR

Equilibres planétaires

Sous nos yeux s'effritent à un rythme saccadé les fondements ayant jusque-là maintenu la stabilité de notre vieux monde. Il serait injuste de dire que les crises ont été absentes les années antérieures. Bien au contraire, mais la différence avec la période actuelle est qu'aucune tribune internationale n'a plus en main la prérogative de rassembler les nations autour d'un idéal commun de partage.

Le multilatéralisme ? Il subit les assauts répétés de puissances déterminées à en découdre coûte que coûte. Là où certains invoquent l'accomplissement de prophéties anciennes, d'autres pointent l'incapacité des dirigeants mondiaux à maîtriser leurs émotions ou à jouir de la compétence de remplir la noble mission que leur confèrent leurs prestigieuses fonctions.

Confrontées à tant de hargne mise dans la destruction des biens et des vies dans plusieurs régions du monde en feu, partout, les po-

pulations civiles sans défense sont les premières victimes. Quand elles essayent de se faire entendre en protestant dans la rue, leur cri de détresse est insuffisamment relayé par les médias.

En revanche ces importants moyens de communication font la part belle à l'invention de nouveaux arsenaux et encensent comme jamais leur expérimentation sur le champ de bataille, en réalité sur la tête d'hommes, de femmes et d'enfants qui ne demandent qu'à vivre en paix.

Chemin faisant, le récit de péripéties meurtrières s'est banalisé, les équilibres planétaires se débrident, les leaders étatiques qui devaient œuvrer à rassurer les nations que l'espèce humaine ne disparaîtra pas par leur faute ont le tournis, on dirait qu'ils sont dépassés par les événements. Vite qu'ils reviennent à la raison.

Gankama N'Siah

NOUVELLE ÉQUIPE GOUVERNEMENTALE

Entre innovations et changements

Le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, a procédé par décret n° 2026-6176 du 24 avril 2026, à la nomination des membres du nouveau gouvernement. Dans cette nouvelle équipe, l'on note onze entrants pendant qu'il y a eu six sortants. En termes d'innovations, l'on compte, entre autres, la création des postes de vice-Premier ministre et de ministre à la présidence, chargé des Affaires politiques, ainsi que deux ministres délégués.

Parmi les nouveaux ministres qui ont fait leur entrée au gouvernement, il y a les généraux Jean Olessongo Ondaye et Noël Léonard Essongo, nommés respectivement ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation, et ministre du Contrôle d'État, de la Qualité du service public et de la Lutte contre les antivaleurs. Jusqu'à sa nomination, Jean Olessongo Ondaye était commandant de la zone militaire de défense n°1, Pointe-Noire. Il succède à Raymond Zéphirin Mboulou nommé ministre de la Défense nationale. Le général de division Noël Léonard Essongo assurait jusque-là les fonctions de chef d'état-major particulier du président de la République.

Ambassadeur de la République du Congo aux Comores, à Madagascar, à Maurice, au Mozambique et aux Seychelles, Constant Serge Bounda est nommé ministre des Affaires étrangères, de la Francophonie et des Congolais de l'étranger. Il remplace à ce poste Jean-Claude Gakosso qui a fait son grand retour à la Culture en qualité de ministre de la Culture, des Arts, du Patrimoine

national et de l'Industrie touristique. Conseiller du président de la République, chef du département des Hydrocarbures, Stève Simplicie Onanga est nommé ministre des Hydrocarbures, en remplacement de Bruno Jean Richard Itoua. Urbain Fiacre Opou est nommé ministre des Industries minières et de la Géologie. Directeur général des Mines, il remplace à ce poste Pierre Oba.

Président de l'Union patronale et interprofessionnelle du Congo, Michel Djombo est le nouveau ministre du Développement industriel, des Zones économiques spéciales et de la Promotion du secteur privé. Le ministère de l'Emploi, de l'Entrepreneuriat et de la Formation qualifiante est, quant à lui, confié à Rodrigue Charles Malanda Samba qui assurait jusque-là les fonctions de conseiller, chef du département Politique du président de la République.

Entrepreneur engagé et passionné par la transformation digitale et financière en Afrique, Frédéric Nzé a fait son entrée au gouvernement en qualité de ministre des Postes, des Télécommunications et de l'Écono-

mie numérique. Il remplace Léon Juste Ibombo à ce poste. Le département de l'Enseignement technique et professionnel sera désormais dirigé par Gustave Fulgence René Adicolle Goum. Un ministère qu'il semble bien maîtriser car il en assurait les fonctions de directeur général de l'administration et des ressources humaines sous le règne du ministre Ghislain Thierry Maguessa Ebomé qui a quitté le navire.

Deux jeunes font également leur entrée au sein de l'exécutif en qualité de ministres délégués. Il s'agit notamment de Prince Bertrand Bahamboula nommé ministre délégué auprès du ministre de la Culture, des Arts, de l'Industrie touristique et du Patrimoine national, chargé de l'Industrie touristique, et de Prince Michrist Kaba Mboko, en qualité de ministre délé-

gué auprès du ministre des Sports, de la Jeunesse et de l'Éducation civique, chargé de la Jeunesse et de l'Éducation civique.

Is ont quitté le navire

Cependant, six ministres ont été évincés du gouvernement. Il s'agit d'Emile Ouosso du ministère de l'Énergie et de l'Hydraulique; de Ghislain Thierry Maguessa Ebomé de l'Enseignement technique et professionnel; de Léon Juste Ibombo des Postes, Télécommunications et Économie numérique; d'Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint Eudes du Développement industriel et de la Promotion du secteur privé; de Gilbert Mokoki du Contrôle d'État, de la Qualité du service public et de la Lutte contre les antivaleurs; ainsi que de Charles Richard Mondjo à la Défense natio-

nale.

Les autres ministres ont, de leur côté, soit changé de portefeuille, soit conservé leurs postes. Notons que le nombre de ministres est passé de 37 dans le gouvernement sortant à 41 dans l'équipe entrante. Quant aux ministres d'État, ils sont passés de cinq à trois. D'un ministre délégué dans l'équipe sortante, on est passé à deux.

Le ministre d'État, directeur de cabinet du président de la République, Florent Ntsiba, qui a rendu publique la composition de la nouvelle équipe gouvernementale à la télévision nationale, a enjoint au Premier ministre, chef du gouvernement, « d'organiser sans délai les passations de service afin d'un redémarrage accéléré du fonctionnement de l'État ».

Parfait Wilfried Douniama

DEVOIR MÉMORIEL

André Obami-Itou, 8 ans déjà après son décès

23 avril 2018 - 23 avril 2026, déjà huit ans que la vie s'est arrêtée pour André Obami-Itou, ancien président du Sénat. Cette année, il aurait eu 86 ans.

Grand homme d'État, André Obami Itou est né en 1940 à Epoué-né, dans le district de Gamba, département des Plateaux à l'époque. Il a réalisé une riche carrière professionnelle et assumé plusieurs fonctions administratives et politiques.

Attaché au ministère de l'Intérieur de 1965 à 1967, il a ensuite été directeur général de l'usine de textile de Kinsoundi (1973 à 1974), de la Raffinerie nationale de pétrole (1976 à 1978) et de la société Hydro Congo (1999 à 2002).

André Obami Itou fait partie des membres fondateurs du Parti congolais du travail, formation politique qu'il a servie durant presque toute sa vie. Avant de diriger le Sénat de 2007 à 2017, il a été député, président de la commission Affaires étrangères de l'Assemblée nationale populaire. Cet ancien commissaire politique des régions de la Bouenza et du Pool a dirigé la commission Affaires étrangères du Sénat, avant d'être élu président de cette institution pour laquelle il a œuvré à son rayonnement, d'où la publication de son ouvrage intitulé «Pour un Sénat responsable en République du Congo».

Sur le plan continental, André Obami Itou a été membre du parlement panafricain, président de la commission Relations extérieures, de l'intégration régionale et de la coopération au développement. Il a servi la nation congolaise également en qualité de diplomate, assumant notamment les fonctions de premier conseil-



André Obami-Itou/DR

ler à l'ambassade du Congo en Algérie.

Sur le plan des sports et des loisirs, il fut aussi un temps sociétaire et président du club Étoile du Congo.

Lors de ses obsèques, pour services rendus à la nation, honneur lui a été fait en l'élevant au grade de grand officier dans l'Ordre du mérite congolais.

Le 29 décembre 2018, devant le Parlement réuni en congrès, le président Denis Sassou N'Guesso lui rendit un vibrant hommage en déclarant : «André Obami-Itou, homme de grandeur et de devoir à la loyauté exemplaire».

Depuis son décès, chaque année, à la date du 23 avril, la République du Congo perpétue le

bon souvenir de ce grand homme d'État. Et pour ses enfants et sa famille, ils avouent avoir là, à cette date sombre et mémorable, leurs cœurs qui vibrent comme un coup de tonnerre.

« Il reste gravé dans ma mémoire comme un repère, mais aussi comme un regard tourné vers un chemin qui nous rappelle la fragilité de la vie », a écrit sur son réseau social un de ses enfants. Et de poursuivre : « A l'évidence, un père est un guide, un modèle. Mais toi, mon père, tu étais bien plus encore : un camarade, un compagnon de route... Mon père, à ton école je suis, à ton école je reste, et à ton école je resterai ».

Marie Alfred Ngoma

VIE DES PARTIS

Le PCT et le Parti du travail de Corée entendent raffermir leurs liens de coopération

La volonté de consolider les liens entre les deux partis au pouvoir a été exprimée le 15 avril à Brazzaville, lors de l'audience que le secrétaire général du Parti congolais du travail (PCT), Pierre Moussa, a accordée à l'ambassadeur de la République populaire démocratique de la Corée du Nord en Éthiopie et représentant permanent au sein de l'Union africaine, Sim Tong Guk.



L'entretien entre les deux parties/DR

« Nous avons discuté principalement de la coopération entre nos deux partis au pouvoir et nous avons eu un consensus pour promouvoir et développer les relations d'amitié et de coopération entre le PCT et le PTC », a expliqué le diplomate Nord-coréen. Les deux personnalités ont évoqué, en outre, les divers aspects de la coopération entre le Congo et la Corée du Nord. En effet, les deux pays entretiennent des relations diplomatiques depuis 64 ans. « Cela fait une soixantaine d'années, nous avons toujours entretenu les relations d'amitié entre nos deux côtés. Nous avons eu beaucoup d'échanges de coopération entre nos deux partis. La République populaire démocratique de Corée a la volonté très ferme de développer et d'élargir ses relations d'amitié avec les pays amis », a conclu Sim Tong Guk.

Parfait Wilfried Douniama

CONGO-ALGÉRIE

Azeddine Riache échange avec Pierre Moussa

Les relations entre le Congo et l'Algérie, la réélection du président Denis Sassou N'Guesso et les relations entre le Parti congolais du travail (PCT) et le Front de libération nationale de l'Algérie ont été au cœur de l'entretien que Pierre Moussa a accordé, le 13 avril à Brazzaville, à l'ambassadeur d'Algérie, Azeddine Riache.

Interrogé par la presse à sa sortie d'audience, le diplomate algérien en poste à Brazzaville a indiqué que cette rencontre avec le secrétaire général du PCT s'inscrivait dans le cadre des démarches visant le renforcement et la promotion des relations d'amitié, de fraternité, de solidarité entre la République d'Algérie et la République du Congo.

« Cette démarche vise plus particulièrement à réactiver la relation et les contacts entre les forces politiques vives des deux pays, à l'instar de la relation historique qui existait entre le PCT et le Front de libération nationale. Je pense à mon avis que cette relation répond à un double objectif, à une double exigence. D'abord une exigence bilatérale, elle est très importante. C'est une exigence régionale, continentale et internationale », a expliqué Azeddine Riache.

Selon l'ambassadeur d'Algérie, le contexte international actuel est plein de défis, de menaces



complexes et compliquées. Ce qui exige une consultation politique entre ces deux principaux acteurs politiques que sont le Congo et l'Algérie afin d'innover

dans leur approche contre la préservation de la sécurité, de la stabilité du continent et plus particulièrement au renforcement des politiques de développement économique.

Azeddine Riache reçu par Pierre Moussa/DR

La rencontre se déroulant à quelques jours de l'investiture du président de la République du Congo, Denis Sassou N'Guesso, après sa large victoire à l'issue de l'élection présidentielle des

12 et 15 mars derniers, Azeddine Riache a tenu à féliciter le secrétaire général du PCT pour la brillante victoire du candidat du parti, soutenu par d'autres partis politiques de la majorité présidentielle. « J'ai souligné au secrétaire général que cette brillante victoire était la conclusion d'un candidat qui rassure, qui conforte et qui tranquillise sur le plan national d'abord et qui convainc la population congolaise et aussi sur le plan régional et continental. Ceci dans la mesure où le Congo est devenu, sous le leadership de son excellence Denis Sassou N'Guesso, un pays promoteur et exportateur de la paix et de la stabilité, du dialogue et de la réconciliation au niveau régional, africain et international », a-t-il reconnu.

D'après l'ambassadeur d'Algérie, cette victoire est aussi le résultat de la force de mobilisation et du rôle moteur et fédérateur de la machine politique que représente le PCT.

Parfait Wilfried Douniama

COOPÉRATION

Les relations entre le Congo et la Chine toujours au beau fixe

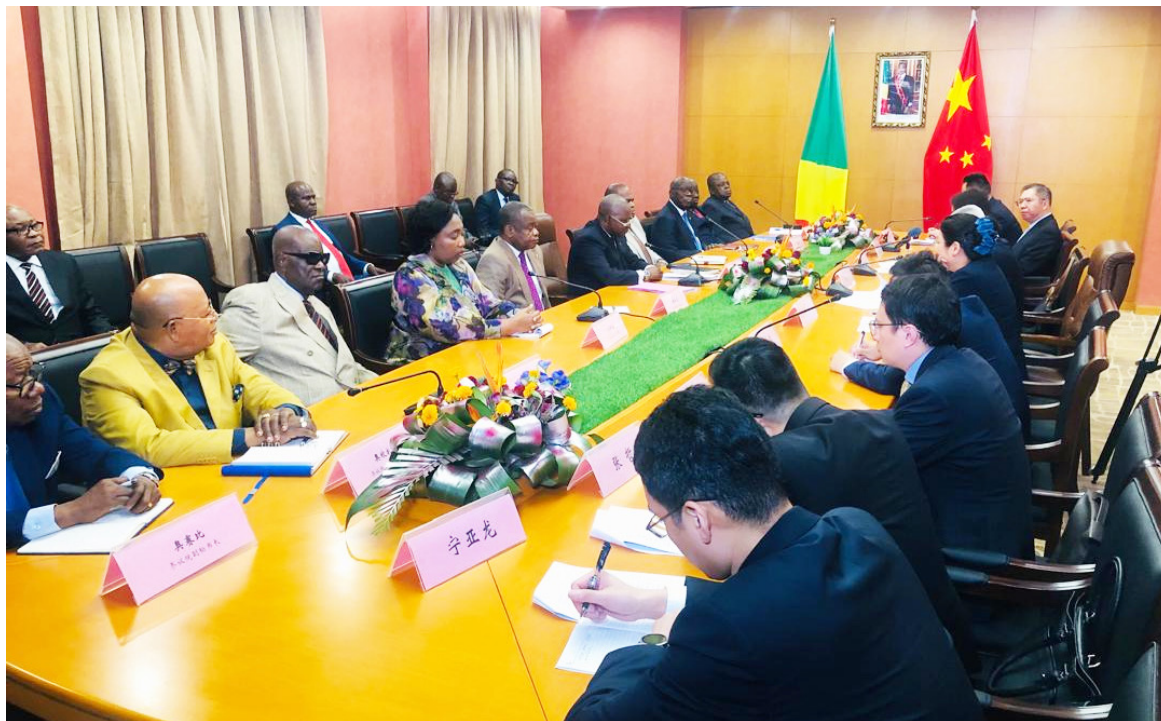
Le président du Sénat, Pierre Ngolo, a reçu le 15 avril, la veille de la cérémonie d'investiture du président de la République, le vice-président du Comité national de la conférence consultative politique du peuple chinois (CCPPC), Shao Hong. Au cours des échanges, plusieurs questions sur le développement des relations entre les deux pays ont été relevées, afin d'assurer une prospérité commune, au grand bénéfice des deux peuples.

L'arrivée du vice-président du CCPPC, représentant le président Xi Jinping à l'occasion de la prestation de serment de son homologue, Denis Sassou N'Guesso, a permis de mettre en avant l'excellente relation qui lie les deux pays depuis plus de soixante ans. Pour Shao Hong, le partenariat entre la Chine et le Congo est parmi les plus exemplaires des relations nouées par la Chine avec les autres pays africains. « Nous sommes de bons amis et de bons partenaires qui se témoignent mutuellement confiance, compréhension et soutien sur la voie vers la modernisation », a-t-il indiqué.

Afin de raffermir cette coopération bilatérale, le vice-président du CCPPC, équivalent du Sénat au Congo, a présenté pendant cet entretien avec le président du Sénat plusieurs actions qui devront être prises pour mettre en œuvre le consensus dégagé

par leurs chefs d'Etat respectifs. La délégation chinoise proposera d'approfondir la confiance politique mutuelle, de promouvoir la coopération pragmatique et de renforcer la solidarité et la coordination pour préserver ensemble l'équité et la justice internationale. « Nous devons nous opposer fermement aux actes unilatéraux et hégémoniques pour préserver les intérêts communs du Sud global », a exhorté Shao Hong. Il a rappelé qu'il faut aussi travailler pour l'avènement d'un monde multipolaire, égal et ordonné « pour la mondialisation économique, bénéfique pour tous et inclusive, de sorte que le monde évolue vers la paix, la sécurité, la prospérité et le progrès ».

Pour le président du Sénat, le soutien important de la Chine à l'endroit du Congo justifie l'intérêt de l'amitié et le renforcement de leur partenariat. « Nous devons ensemble



renforcer la coopération, la solidarité, surtout dans un monde de plus en plus trouble où la logique de la puissance prend le dessus sur la logique de la raison », a suggéré Pierre Ngolo. Au-delà de l'Etat, il a insisté sur le fait que la relation

entre les deux pays ne devrait pas être qu'institutionnelle mais que les populations ressentent également les bénéfices de cette collaboration. « Quand nous nous retrouvons en face des Chinois, nous sommes en face des amis, des parents », a-t-il déclaré.

Les deux parties pendant le conclave/DR

A travers les échanges, le CCPPC s'est dit prêt à travailler avec le Sénat pour consolider davantage le partenariat en matière de renforcement des capacités, notamment à travers les formations et les séminaires.

Jean Pascal Mongo-Slyhm

INCIVISME À BRAZZAVILLE

Des postes transformateurs vandalisés au quartier Massengo

En l'espace de 48 heures, deux postes transformateurs de la société Energie électrique du Congo (E²C) ont été vandalisés au quartier Massengo-Ibalicko, dans le 9^e arrondissement de Brazzaville, Djiri.

Le premier transformateur endommagé est le poste HTA/BT Kenguepoko, situé à côté du point de vente (Agence Trois poteaux), dans les premières heures du matin du 22 avril. En effet, les ménages alimentés par ce transformateur qui couvre jusqu'au quartier Ibalicko-village se sont réveillés dans le noir.

« C'est aux environs de 2 h 10 mn que nous avons constaté la coupure d'électricité. Ils ont ouvert le transformateur avec la clé et ont coupé des câbles, en pensant certainement que c'était du cuivre comme la fois dernière. Mais lorsqu'ils ont constaté que le cuivre avait été remplacé par l'aluminium, ils ont tout abandonné. Ce qui est curieux, c'est le fait que les clés de ce genre de transformateur ne sont pas nombreuses à Braz-

zaville », a témoigné un ancien tâcheron d'E²C.

Si ces inciviques n'ont rien emporté avec eux, les dégâts causés par leur passage ne sont pas négligeables. C'est pour la deuxième fois que ce poste transformateur est visité par des individus mal intentionnés. « La première fois, il y a environ un an, ils avaient emporté les câbles, parce que c'était du cuivre, une matière première recherchée. La population y est restée sans électricité pendant des jours avant d'envahir cette agence en proférant des menaces », a indiqué un riverain.

Un fait curieux : ce transformateur est installé à moins d'une centaine de mètres du poste de police avancé du quartier Trois poteaux. De plus, l'agence, située tout juste à côté, est gardée par des sentinelles. « Ces gens opèrent



L'agence E²C Trois poteaux/Adiac

souvent à mains armées, le véhicule les transportant est non immatriculé », a-t-on appris.

Comme si cela ne suffisait pas, ces hors-la-loi qui fonctionnent en toute impunité ont visité la nuit suivante, donc celle du 22 au 23 avril,

un autre poste transformateur situé à côté de la paroisse Saint Grégoire de Kingoma-Massengo sans faire trop de dégâts.

La question que l'on se pose est celle de savoir à qui profitent ces actes de sabotage qui n'honorent que leurs

auteurs ? Ne serait-il pas nécessaire d'intéresser les forces de l'ordre dans la sécurisation des installations de la société E²C ? Face à ces actes de banditisme, ce sont des paisibles citoyens qui en paient le lourd tribut.

Les Dépêches de Brazzaville

JUSTICE SOCIALE

Plaidoyer pour la participation des autochtones dans la gouvernance forestière

Les acteurs de la société civile se sont réunis en atelier, le 24 avril à Brazzaville, pour définir des mécanismes visant à renforcer la prise en compte des droits des autochtones et leur participation dans la gouvernance forestière.

Malgré l'existence de plusieurs mécanismes institutionnels visant à promouvoir les droits des autochtones, ceux-ci sont toujours en proie à des difficultés en matière d'accès équitable aux ressources naturelles, a fait constater le représentant de l'Observatoire congolais des droits de l'homme (ODCH), Quentin Geodefroid Banga.

« L'objectif de l'atelier est de créer les conditions d'une compréhension commune des enjeux pour des solutions durables. L'OCDH souligne l'importance de la participation effective de la population autochtone et communautaire locale dont les voix doivent être entendues et prises en compte dans les décisions qui affectent leurs terres, leurs ressources et leurs emplois », a-t-il expliqué. Pour Lassana Koné, représentant de "Forest people programm", la forêt n'est pas seulement une richesse écologique ou économique, c'est aussi un espace de vie, de mé-



Les acteurs de société civile en atelier en faveur des droits des autochtones dans la gouvernance forestière/Adiac

moire, de culture et de subsistance pour la population autochtone et les communautés

locales. « Notre engagement communautaire et notre travail d'analyse montrent que

des défis subsistent, notamment en raison d'une harmonisation encore insuffisante

« Notre engagement communautaire et notre travail d'analyse montrent que des défis subsistent, notamment en raison d'une harmonisation encore insuffisante entre les différents cas. Aussi, en raison d'une sécurisation fragile des droits fonciers coutumiers ainsi que de garanties procédurales de sauvegarde et de mécanismes de participation effective encore insuffisants dans les décisions qui affectent directement les communautés »

entre les différents cas. Aussi, en raison d'une sécurisation fragile des droits fonciers coutumiers ainsi que de garanties procédurales de sauvegarde et de mécanismes de participation effective encore insuffisants dans les décisions qui affectent directement les communautés », a-t-il fait savoir en appelant à prendre en compte les réalités des communautés concernées, à renforcer le dialogue entre les différentes parties présentes.

Le représentant de la direction générale de la promotion des peuples autochtones, Aubin Djondo Kende, quant à lui, a souligné le fait que les données issues de l'enquête menée auprès des communautés concernées permettent de résorber les problématiques sur la gouvernance forestière et le respect des droits humains des autochtones au niveau de l'État pour proposer des nouveaux programmes de développement.

Rominique Makaya



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ELECTIVE DE L'ORDRE NATIONAL DES EXPERTS-COMPTABLES DU CONGO (ONEC-C),

RESOLUTIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ÉLECTIVE DU 17 AVRIL 2026

L'an deux mil vingt-six, ; Et le dix-sept avril,

Les Experts-comptables, membres de l'ONEC-C, se sont réunis en Assemblée Générale Élective à Hilton Hôtel Les Tours Jumelles (Brazzaville), sur convocation en date à Brazzaville le 12 janvier de Monsieur **Henri LOUNDOU**, Commissaire du Gouvernement auprès de l'ONEC-C, confirmée par la communication du 17 mars 2026, signée conjointement par le Président du Conseil de l'Ordre, Monsieur **Michel Patrick GAMASSA** et le Commissaire du Gouvernement.

L'Assemblée Générale a été appelée à délibérer sur l'ordre du jour ci-après :

1. Vérification des présences ;
2. Examen et approbation des points inscrits au projet de l'ordre du jour ;
3. Mise en place de la Commission électorale, suivie des opérations de vote pour la recomposition du Conseil de l'Ordre et des Commissions statutaires (Commission Formation Continue et Commission Discipline) ;
4. Résolutions
5. Divers
6. Pouvoirs

RESOLUTIONS :

Première résolution : Approbation de la nouvelle composition du Conseil de l'Ordre

L'Assemblée générale, après avoir pris connaissance des résultats du vote, approuve la nouvelle composition du Conseil de l'Ordre National ainsi qu'il suit, avec onze (11) membres, pour un mandat de trois (03) ans, à compter de la date de la tenue de la présente assemblée générale :

- | | |
|---|---|
| ▪ Président | : ETOU OBAMI Brice Voltaire |
| ▪ 1^{er} Vice-Président | : YOLO Auguste |
| ▪ 2^{ème} Vice-Président | : DENGUET ATTICKY Serge Alexandre Patrick |
| ▪ Secrétaire Général | : OKINGA EBOUNGOU Colbert |
| ▪ Secrétaire Général Adjoint | : SOUSSI TCHAPI René |
| ▪ Trésorier Général | : MAYABEL Roger |
| ▪ Trésorier Général Adjoint | : SEKET José Serges |
| ▪ Membre 1 | : KALI TCHIYEMBI Paulin |
| ▪ Membre 2 | : MANKENDA André |
| ▪ Membre 3 | : IKONGA Rémy |
| ▪ Membre 4 | : KOUBA Dominique |

Cette résolution est adoptée à l'unanimité par l'assemblée générale

Deuxième résolution : Approbation de la nouvelle composition des Commissions statutaires

L'Assemblée générale, suivant proposition du Conseil de l'Ordre, conformément aux articles 9, 19 et 37, approuve la nouvelle composition des Commissions Statutaires (Formation Continue et Formation Discipline) de l'Ordre National des experts-comptables ainsi qu'il suit :

- A. Commission Formation Continue :**
- Président : **Didier Serge LENGA**
 - 1^{er} Vice-président : **Armel Gherlys Paul LIPIKA**
 - 2^{ème} Vice-Président : **Armel MONIENIE MOPITA**
- B. Commission Discipline**
- Président : **Arsène Didace OSSIBI**
 - 1^{er} Vice-président : **Illich Lavy SEKANGUE OBA**
 - 2^{ème} Vice-Président : **Alexandre Clément BOULA**

Cette résolution est adoptée à l'unanimité par l'assemblée générale

Troisième résolution : Pouvoirs

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises, confère pouvoirs au Conseil de l'Ordre ou tout porteur d'un original des présentes résolutions, pour procéder au dépôt, publications et enregistrement prévus par la loi.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité par l'assemblée générale

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, l'Assemblée Générale commencée à quatorze heures trente-cinq minutes est levée à Quinze heures quarante minutes.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture a été approuvé par l'Assemblée Générale et signé par le Président de séance.

Pour le Président de séance



Henri LOUNDOU



ORDRE NATIONAL DES EXPERTS-COMPTABLES DU CONGO

L'ONEC-C se dote d'un nouveau bureau :

Brice Voltaire Etou Obami élu Président du Conseil de l'Ordre des experts-comptables



L'hôtel Hilton Les Tours Jumelles a abrité la 7^e session de l'Assemblée Générale de l'Ordre National des Experts-Comptables du Congo (ONEC-C), en vue du renouvellement des instances dirigeantes de l'institution. L'Assemblée était présidée par le Commissaire du Gouvernement auprès de l'ONEC-C, Henri Loundou.

Sur les 103 inscrits au tableau 2026, 83 experts-comptables et sociétés d'expertise comptable étaient présents ou représentés, soit un taux de participation de 80,58 %, traduisant une forte mobilisation de la profession autour de cette échéance majeure.

À l'issue du scrutin, Brice Voltaire Etou Obami a été élu Président du Conseil de l'Ordre pour un mandat de trois ans. La liste qu'il conduisait, composée de onze membres, a recueilli 77 voix sur 83 votants, soit 92,77 % des suffrages exprimés. Il succède ainsi à Michel Patrick Gamassa, dont les six années de présidence ont permis de structurer l'Ordre, de renforcer sa reconnaissance au niveau continental et de l'inscrire dans une dynamique d'alignement sur les standards internationaux.

Une feuille de route ambitieuse

Dans son allocution, le nouveau Président a salué le travail accompli par son prédécesseur avant de définir les grandes orientations de son mandat. Celui-ci s'articule autour de six axes prioritaires, dont l'aboutissement du processus d'adhésion à l'IFAC (Fédération Internationale des Comptables) constitue l'un des objectifs majeurs. Une telle adhésion permettrait à l'ONEC-C de rejoindre les ordres africains déjà membres, notamment ceux du Cameroun, du Gabon et de la République Démocratique du Congo, dans la Sous-Région de l'Afrique Centrale.

Au-delà de cet objectif stratégique, le programme met l'accent sur :

1. Le renforcement de l'unité de la profession.
2. La consolidation du cadre réglementaire et juridique.
3. La lutte contre l'exercice illégal de la profession.
4. La mise en place d'un système de contrôle qualité rigoureux.
5. Le développement de la formation, en partenariat avec des institutions telles que l'INTEC et l'ISG.



Une vue des participants. Au premier Plan, M. Patrick Gammassa (Président sortant), Henri Loundou (Commissaire du Gouvernement) et Serge Denguet Atticky, Vice-Président.



ORDRE NATIONAL DES EXPERTS-COMPTABLES DU CONGO

À propos du partenariat avec INTEC France et l'Université Marien Ngouabi à travers l'Institut Supérieur de Gestion, les résultats déjà obtenus "25 étudiants pour la première promotion et 92 pour l'année universitaire en cours", témoignent d'une dynamique encourageante qu'il convient désormais de consolider et d'amplifier.

Le Président a par ailleurs rappelé que l'expert-comptable est un acteur clé de la transparence financière, de la bonne gouvernance et de l'attractivité économique du pays, soulignant ainsi la portée stratégique de la profession.

Composition du Conseil de l'Ordre et des Commissions Statutaires (Formation continue et Discipline)

Le Conseil de l'Ordre se compose comme suit :

- Président : **Brice Voltaire Etou Obami**
- 1er Vice-Président : **Auguste Yolo**
- 2^e Vice-Président : **Serge Alexandre Patrick Denguet Atticky**
- Secrétaire Général : **Colbert Okinga Eboungou**
- Secrétaire Général Adjoint : **René Soussi Tchapi**
- Trésorier Général : **Roger Mayabel**
- Trésorier Général Adjoint : **José Serges Seket**
- Membres : **Paulin Kali Tchiyembi, André Mankenda, Rémy Ikonga, Dominique Kouba**

Deux commissions statutaires ont également été mises en place :

- la Commission de la Formation Continue, présidée par Serge Didier Lenga
- la Commission de Discipline, présidée par Arsène Didace Ossibi.

Un moment charnière pour la profession

Cette 7^e Assemblée générale constitue une étape structurante pour l'Ordre. Présidée par le Commissaire du Gouvernement, elle s'est tenue dans le respect d'un ordre du jour rigoureux, comprenant notamment l'adoption du procès-verbal de la session de décembre 2025, l'approbation du règlement intérieur actualisé et l'organisation du scrutin dans les règles de gouvernance.

Encore jeune, l'ONEC-C entre aujourd'hui dans une phase de consolidation et d'ouverture internationale. Entre la finalisation de son adhésion à l'IFAC, le développement de ses partenariats académiques et l'élargissement progressif de son tableau, la profession comptable congolaise atteint un niveau de maturité qui appelle désormais des ambitions à la hauteur de ses enjeux.

KALÉIDOSCOPE



Dépouillement des résultats par les membres du Bureau de vote. De gauche à droite : Illich Lavy Sekangué- Oba (Scrutateur), Henri Loundou (Président) et Reich Fresnel Tsoumou (Secrétaire)



Le Commissaire du Gouvernement, Henri Loundou félicitant le nouveau président élu du Conseil de l'Ordre, Brice Voltaire Etou Obami



Le Commissaire du Gouvernement, Henri Loundou félicitant les nouveaux présidents des Commissions, Serge Lenga (Formation) et Arsène Ossibi (Discipline)



Photo de famille des membres de l'ONEC-C avec le Commissaire du Gouvernement, à la fin de l'Assemblée Générale, 17 avril 2026, à Hilton Hôtel (Brazzaville)

Brice Voltaire Etou Obami : un parcours d'excellence entre expertise internationale et engagement national

Brice Voltaire Etou Obami a débuté sa carrière au sein du cabinet Ernst & Young Congo, avant d'être détaché chez Ernst & Young France. Il a ensuite évolué à l'international, notamment chez EY Belgique, où il a exercé en qualité de team leader en charge des audits de projets pour des États, des ONG et des institutions internationales, principalement en Afrique francophone.



En 2009, animé par une volonté affirmée de contribuer au développement de son pays, il fait le choix de rentrer au Congo, après un séjour à Accra consacré au perfectionnement de la langue anglaise.

Expert-comptable agréé CEMAC (EC n°389) et commissaire aux comptes, il fonde le cabinet CACOGES, aujourd'hui Exco Cacoges, et totalise plus de 26 ans d'expérience dans les domaines de la banque, de l'audit et du conseil aux institutions financières.

Membre du réseau international Kreston Global, son cabinet intervient notamment dans l'audit des entreprises extractives et pétrolières, le conseil stratégique ainsi que les missions d'assistance à la privatisation. Certifié IFRS et agréé par la COBAC et la COSUMAF, il a conduit plusieurs missions d'envergure régionale, dont la certification des recettes pétrolières du Congo.

Auteur de plusieurs ouvrages de référence en audit, fiscalité et normes SYSCOHADA, il est également enseignant à l'Institut Supérieur de Gestion (ISG), où il intervient en audit légal, consolidation, gouvernance et audit des coûts pétroliers.

Son parcours a été distingué par plusieurs reconnaissances, dont :

- le Prix du Mérite panafricain (2022-2023) dans la catégorie « Meilleures Pratiques Professionnelles Innovantes »
- sa nomination en qualité d'Ambassadeur de la Déclaration Universelle des Droits de l'Humanité en février 2026 ;
- l'attribution d'un Doctorat Honoris Causa de l'École de Commerce de Lyon (France).

Engagé également sur le plan spirituel, il occupe des responsabilités au sein de l'Église Kimbanguiste.

À travers son parcours, il incarne une vision moderne de l'expertise comptable, alliant rigueur technique, ouverture internationale et engagement au service du développement économique et institutionnel du Congo.



PROGRAMME TRESOR



MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT PRESCOLAIRE, PRIMAIRE, SECONDAIRE ET DE L'ALPHABÉTISATION
PROGRAMME DE TRANSFORMATION DU SECTEUR DE L'ÉDUCATION POUR DE MEILLEURS RESULTATS

Recrutement d'un(e) Responsable Communication de l'Unité de Gestion du Projet (UGP) du Programme TRESOR (RELANCE)

1. Contexte et justification

La République du Congo a obtenu de la Banque mondiale un financement de 94, 625 millions USD pour le Programme de Transformation du Système Educatif pour des Meilleurs résultats (TRESOR en anglais) et a l'intention d'utiliser une partie de ce crédit pour financer les services de Recrutement d'un(e) Responsable Communication de l'Unité de Gestion du Projet (UGP) du Programme TRESOR

2. Description des tâches

Placé sous l'autorité directe du Coordonnateur du projet à qui il rend compte de toutes les activités, le Responsable Communication est responsable de toutes les activités du Projet relatives à la communication. Ses principales missions sont :

- Définir la charte graphique associée à l'identité visuelle du projet;
- Développer, valoriser et optimiser l'image du projet;
- Présenter le projet et ses réalisations en diffusant à travers tous les canaux de communication;
- Elaborer et mettre en œuvre le plan et la stratégie de communication du Programme;
- Promouvoir le projet et ses réalisations à travers tous les canaux de communication;
- Produire l'ensemble des contenus numériques et multimédia conformément à la stratégie de communication;
- Administrer et animer les comptes sociaux (community management);
- Participer à l'organisation des ateliers, des réunions et des campagnes de sensibilisation
- Assurer le suivi du fonctionnement du site web du projet et sa mise à jour;
- Assurer la gestion des connaissances (créer, gérer, utiliser, partager, diffuser et classer l'information concernant les progrès, les effets et les difficultés

du Projet);

- Etablir et maintenir des relations étroites avec les médias locaux et internationaux (élaborer les communiqués de presse, de faciliter les interviews et la production des articles pour promouvoir la visibilité du projet;
- Préparer les rapports du projet sur le volet communication.

3. Profil du candidat

Le responsable communication devra avoir le profil suivant :

- Etre titulaire d'un diplôme supérieur Bac + 5 en : sciences de l'information, sciences de la communication, marketing ou diplôme équivalent;
- Jouir d'une expérience professionnelle d'au moins cinq (05) ans en tant que chargé de communication ou de relations publiques au sein d'un organisme public ou privé;
- Avoir une expérience d'au moins trois (03) ans dans la communication;
- Avoir une expertise avérée en conception digitale, montage vidéo, prise photo ou de conception graphique (Adobe Creative Suite : Photoshop, InDesign, etc.);
- Avoir une bonne maîtrise de la langue française;
- Avoir une bonne connaissance en anglais est un atout;
- Avoir une expérience de travail des projets de développement financés par les bailleurs internationaux, notamment le Groupe de la Banque mondiale est un atout;
- Avoir d'excellentes capacités de rédaction et de communication orale;
- Maîtriser les logiciels de traitement des textes.

NB :

• Sauf dans le cadre des exceptions prévues par la loi, les candidats ayant déjà été admis à faire valoir leurs droits à la retraite au moment de postuler ne seront pas retenus. Ceci vaudra aussi pour les candidats atteignant l'âge de la retraite, soit au moment du recrutement, soit avant la fin de la première année du contrat

• Pour assurer la non-perturbation de l'exécution des projets de développement, les candidats travaillant, ou ayant travaillé au cours des six derniers mois au sein d'une unité de gestion de l'un des projets de développement financés par la Banque mondiale dont la date de clôture vient à terme dans l'année suivant la publication des présents termes de référence, ne sont pas autorisés;

• Les candidatures féminines sont encouragées;

• Seules les expériences prouvées par les attestations ou certificats de travail de l'employeur seront prises en compte. Les candidats sont encouragés à produire le maximum de preuve pour étayer leur candidature.

4. Durée et lieu de la mission

La durée du contrat est de 12 mois à temps plein à partir de la date de signature du contrat. Le contrat pourra être renouvelé pendant la durée du projet, en fonction des résultats obtenus. Le contrat à signer sera régi par le Code du travail de la République du Congo. Le Responsable Communication résidera à Brazzaville, mais il est appelé au besoin à se déplacer dans toutes les zones d'exécution du projet.

5. Méthode de sélection

La sélection du candidat se fera en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissements (FPI) de la Banque Mondiale (version de février 2025).

Elle se déroulera en deux (2) phases : (i) une phase de présélection des candidats par l'établissement d'une liste restreinte des candidats ayant rempli les critères pour le poste au regard de l'analyse de leurs dossiers de candidature ; (ii) une phase d'interview des candidats présélectionnés sur la liste restreinte.

NB : Seul(e)s les candidat(e)s présélectionné(e)s seront contacté(e)s pour la deuxième phase.

Les candidats intéressés peuvent obtenir les termes de références de la mission tous les jours ouvrables de 9 heures à 16 heures, à l'adresse ci-dessous :

Unité de Gestion du Programme TRESOR, Ministère de l'Enseignement Préscolaire, Primaire, Secondaire et de l'Alphabétisation (MEPPSA), Avenue des 1ers-Jeux Africains, Face Stade Marchand Brazzaville, Téléphone : (+242) 06 821 83 83 / 06 951 36 62 ; Adresse électronique : ugpresorcpr@gmail.com

Les dossiers de manifestation d'intérêt écrits en langue française et portant clairement la mention « Recrutement d'un(e) Responsable Communication de l'Unité de Gestion du Projet (UGP) du Programme TRESOR », peuvent être transmis par voie électronique ou être déposés sous plis fermés en quatre exemplaires à l'adresse ci-dessus au plus tard le 10 février 2026 à 16h00 (heure locale), avec les documents suivants : (i) une lettre de motivation adressée à monsieur le Coordonnateur du Programme TRESOR ; (ii) un curriculum vitae actualisé (CV) ; (iii) les attestations ou certificats de travail justifiant l'expérience ; (iii) les copies du diplôme.

NB : Seules les expériences prouvées par les attestations ou certificats de travail de l'employeur seront prises en compte.

Fait à Brazzaville, le

Le Coordonnateur,

Arsène Harold BOUCKITA

منظمة
الأغذية والزراعة
للأمم المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations



Organisation des
Nations Unies pour
l'alimentation et
l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная
организация
Объединённых Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Agricultura y la
Alimentación

En vue de mettre en place plusieurs contrats à long terme, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a émis les appels d'offres suivants sur la plateforme UNGM :

- 2026/FRCON/FRCON/135780 pour la fourniture d'outils horticoles à la FAO au Congo ;
- 2026/FRCON/FRCON/135783 pour les services de conception, reproduction et impression des documents et matériels de visibilité de la FAO au Congo ;
- 2026/FRCON/FRCON/135845 pour l'acquisition de fournitures et matériels de bureau pour la FAO Congo ;

La période de soumission est du 17 avril 2026 au 18 mai 2026 à 09H00, heure de Brazzaville

L'enregistrement sur le Portail mondial pour les fournisseurs des organismes des Nations Unies UNGM (<https://www.ungm.org/Vendor/Registration>) est un pré-requis pour participer aux appels d'offres de la FAO.

Veillez suivre les instructions ci-dessous pour télécharger et mettre en ligne les documents sur la plateforme UNGM :

1. Veuillez-vous connecter à UNGM en utilisant votre adresse électronique et votre mot de passe.
2. Une fois connecté, sélectionnez "Opportunités commerciales" dans le menu de gauche pour visualiser les appels d'offres ouvertes.
3. Dans le champ "Référence", insérez le numéro de l'appel d'offre (ex : 2026/FRCON/FRCON/135780)

4. A gauche de l'intitulé de chaque appel d'offres, Cliquez sur le bouton bleu "Exprimer intérêt" ou le bouton vert "Voir Documents" (à gauche de l'avis d'appel d'offres spécifique qui vous intéresse)

5. Dans la fenêtre "Gestion des appels d'offres" qui s'affiche Sélectionnez le second onglet (portant le titre de la sollicitation) et déroulez la page pour voir et télécharger un à un les documents de l'appel d'offres

6. Cliquez sur le bouton vert "Je participe" pour confirmer votre participation

7. Afin de télécharger /mettre en ligne tous les documents de votre offre dans les enveloppes correspondantes, cliquez sur les boutons "Mettre en ligne un document" ou "Joindre des documents" dans la section Ma candidature /offre.

8. Vous pouvez enfin soumettre votre candidature /offre en cliquant sur "Soumettre ma candidature /offre".

Toutes les communications relatives à ces appels d'offres devront être envoyées dans les plus brefs délais en utilisant la fonction MESSAGES sous l'onglet correspondant dans la fenêtre de Gestion des appels d'offres de UNGM ou être transmises par courrier électronique à l'adresse suivante : FAOCG-Procurement@fao.org en mentionnant le numéro de la demande.

Bureau de la FAO au Congo

INCLUSION SOCIALE

L'Italie soutient la formation des personnes vivant avec handicap

Le projet « Renforcer et accompagner vers l'emploi traditionnel et innovant les personnes vivant avec handicap (ReAcTI-PVH) a été lancé officiellement, le 21 avril à Brazzaville, lors d'une cérémonie réunissant bénéficiaires et partenaires. Cette initiative, financée par l'Agence italienne pour la coopération au développement (AICS), vise à améliorer l'accès à l'emploi et à l'entrepreneuriat des PVH à Brazzaville, en particulier les jeunes et les femmes.

La cérémonie marquant le lancement du ReAcTI-PVH a mobilisé au mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza des délégués des associations des PVH, du secteur privé, les membres de l'organisation non gouvernementale (ONG) italienne de volontariat international (CPS) et l'équipe de l'AICS, l'ambassade de l'Italie au Congo, la délégation de l'Union européenne conduite par l'ambassadeur Anne Marchal, la directrice du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza, Belinda Ayessa, ainsi que plusieurs autres partenaires du projet.

Porté par l'ONG italienne CPS et financé par l'AICS, ce projet sera mis en œuvre pendant trente-six mois dans deux arrondissements de la capitale, Ouenzé et Makélékélé. Avec un budget de plus de 827 000 euros, soit environ 542 millions FCFA, ReAcTI-PVH ambitionne d'accompagner deux cents personnes en situation de handicap vers une insertion professionnelle durable. Selon la cheffe de



Les parties prenantes du projet ReAcTI-PVHAdiac

projet, Ermelinda Onda, cette initiative répond à une réalité préoccupante. En République du Congo, les personnes en situation de handicap figurent parmi les plus vulnérables, confrontées à un chômage élevé, à des difficultés d'accès à la formation et à des discriminations persistantes. « Environ 57 % d'entre elles vivent avec moins de la moitié du revenu moyen », a-t-elle souligné.

Cet appui des partenaires italiens repose sur une approche intégrée articulée autour de trois axes. Le premier concerne la sensibilisation et le plaidoyer, à travers des campagnes de

communication, des activités culturelles et un dialogue renforcé entre institutions, société civile et secteur privé. Le deuxième axe porte sur la formation professionnelle, avec la sélection d'environ deux cents bénéficiaires formés dans des secteurs traditionnels comme la menuiserie ou la couture, mais aussi dans des domaines innovants tels que le numérique et les technologies. Enfin, le troisième axe vise l'insertion professionnelle et l'entrepreneuriat, avec un accompagnement vers l'emploi, la création de 40quarante activités génératrices de revenus et le soutien à une di-

zaine d'entreprises innovantes. Pour le directeur de l'AICS, Aldo Cera, le projet incarne une vision du développement centrée sur l'inclusion. « L'inclusion des personnes en situation de handicap n'est pas une action sectorielle, mais un choix structurant », a-t-il affirmé. Il a insisté sur la nécessité de faire des personnes vulnérables des actrices de leur propre développement, en cohérence avec les objectifs de développement durable. Dans le même sens, le vice-ambassadeur d'Italie au Congo, Alberto Gruden, espère que l'initiative contribuera à renforcer les relations entre le

Congo et l'Italie. Le diplomate a rappelé que l'engagement italien dans le pays s'élargit progressivement à des domaines sociaux, au-delà des secteurs traditionnels comme l'énergie. Représentant le ministère des Affaires sociales, Jean Clotaire Tomby a mis en avant l'importance de ce projet dans la mise en œuvre de la stratégie nationale d'inclusion des personnes handicapées. Il a appelé à une collaboration renforcée entre pouvoirs publics, secteur privé et partenaires techniques pour garantir des résultats durables. Alors que du côté des bénéficiaires, l'on se félicite des avancées réalisées, notamment la réduction de la mendicité grâce aux actions de sensibilisation et d'insertion. « Aujourd'hui, les mentalités évoluent et les personnes handicapées prennent conscience de leur valeur », a assuré Philippe Mouyabi, le président du Groupement des intellectuels et ouvriers handicapés du Congo.

Fiacre Kombo



AVIS D'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT POUR LA VALIDATION DES FOURNISSEURS

Réf : AMI/WCS/CG/2026

La Wildlife Conservation Society (WCS), organisation internationale engagée dans la conservation de la biodiversité et présente dans plus de 50 pays, lance une procédure de présélection de fournisseurs en République du Congo, où elle opère depuis plus de 30 ans.

Cet appel à manifestation d'intérêt a pour objectif d'identifier et de constituer une liste restreinte d'entreprises qualifiées pour la fourniture de biens et de services. Seuls les fournisseurs préalablement retenus seront invités à participer aux futurs appels d'offres et demandes de cotation.

La procédure est ouverte aux entreprises légalement établies au Congo et en conformité avec leurs obligations fiscales et sociales.

Sont exclus les candidats présentant des informations inexactes, des dossiers administratifs incomplets ou faisant l'objet de sanctions liées à des pratiques frauduleuses ou au financement du terrorisme.

Les candidatures doivent être rédigées en français et contenir les éléments suivants :

- Lettre de manifestation d'intérêt signée dans laquelle on présente l'entreprise
- RCCM
- NIU
- Patente valide
- Agréement (entreprise de construction et autre si applicable)
- Attestation fiscale
- Attestation CNSS
- Attestation bancaire

Pour faciliter la compilation, veuillez présenter votre entreprise comme suit :

Nom de l'entreprise	Adresse	Téléphone	Adresse e-mail	Domaines d'activité
---------------------	---------	-----------	----------------	---------------------

Ce processus est conduit dans le respect des principes de transparence, de proportionnalité, d'égalité de traitement et de non-discrimination. La sélection des fournisseurs en vue de l'établissement d'une liste restreinte repose sur des critères préalablement définis :

- **Conformité administrative** : une attention sera accordée au NIU, RCCM.
- **Capacité technique et expérience** : toute preuve du passé faisant foi.
- **Capacité logistique et financière** : Accepter le paiement après livraison de biens ou de services et par chèque ou virement bancaire
- **Absence de restriction par nos bailleurs** : vérification faite par WCS)

N.B : A l'étape de la préqualification, nous voulons nous rassurer que l'entreprise soit légalement établie. La conformité administrative est donc le critère pesant.

Les dossiers doivent être envoyés sous pli fermé au plus tard le 22 mai 2026 à 17 h 00, heure de Brazzaville. Toute offre reçue après cette date sera rejetée.

- À Brazzaville : 151 Avenue Charles de Gaulle.
- À Ouesso: sur l'avenue principale, proche du Conseil économique.
- À Pointe Noire: immeuble grain de Senève, rond-point ex-Bata.
- Dans nos bureaux de Kabo, Bomassa, Makao, Epena et Impfondo.
- Par courrier électronique à l'adresse congoprocurement@wcs.org, en indiquant dans l'objet : « Appel à manifestation d'intérêt » et en mettant en copie brazzsupply@wcs.org.

Toute demande d'information relative au présent appel à manifestation d'intérêt peut être adressée aux contacts indiqués ci-dessus. Les candidats sont tenus de respecter les principes de transparence, notamment en matière de lutte contre la corruption, de prévention des conflits d'intérêt et des pratiques frauduleuses, conformément aux exigences des bailleurs internationaux.

Le présent AMI n'engage en aucun cas la WCS à attribuer un marché. L'inscription et la validation dans la base de données des fournisseurs ne confèrent aucun droit exclusif ni avantage particulier. Par ailleurs, la WCS demeure propriétaire de l'ensemble des offres reçues, lesquelles ne pourront être restituées aux soumissionnaires.

Les fournisseurs déjà enregistrés souhaitant actualiser leurs informations ou élargir leur domaine d'activité sont invités à soumettre un dossier complet et mis à jour, en précisant clairement toute évolution. La mention « Ancien fournisseur » devra être indiquée sur l'enveloppe ou dans l'objet du courrier électronique.

Fait à Brazzaville le 22/04/2026

La Direction Logistique de WCS Congo



Ce tableau présente les différents marchés, structurés en lots, pour lesquels des fournisseurs sont recherchés. Cette liste demeure indicative et non exhaustive. Toute structure intervenant dans un domaine non mentionné, mais souhaitant collaborer avec la WCS, est invitée à soumettre son dossier en précisant clairement son secteur d'activité.

Lot	Marché	Lot	Marché
1	Agence de voyage	18	Matériel informatique et numérique
2	Assurance et courtier d'assurance	19	Menuiserie
3	Carburant et lubrifiant	20	Mobilier de bureau
4	Construction de bâtiments	21	Pièces de rechange moteur hors-bord
5	Matériel électro-ménager	22	Pièces de rechange moto
6	Couverture médiatique	23	Pièces de rechange véhicule
7	Électricité	24	Plomberie
8	Entretien et réparation split	25	Prestations graphiques et agences de communication
9	Équipements anti-incendie	26	Produits alimentaires
10	Forage (entretien et réparation inclus)	27	Produits d'hygiène et d'entretien
11	Fourniture d'accès internet (VSAT, Fibre optique et autre)	28	Produits pharmaceutiques
12	Fournitures de bureau	29	Quincaillerie
13	Garage véhicule (véhicule léger, lourd, tôlerie, électricité auto)	30	Reprographie et sérigraphie
14	Vente et installation d'équipements solaires	31	Restauration (service traiteur)
15	Logement et location de salles de conférence (Hôtellerie)	32	Transitaire (gestion de dédouanement des cargos)
16	Service divers : Maçonnerie, soudure ou autre	33	Ramassage des ordures
17	Maintenance générateur, moteur Hord bord, débroussailluse et autres)	34	Transport et location de véhicules

BRALICO lance officiellement une nouvelle boisson au Congo XXL ENERGY DRINK

Avec son slogan « C'EST PETIT, MAIS C'EST PUISSANT ! », la première boisson énergisante des ambitieux, XXL ENERGY DRINK de BRALICO a été lancée à l'occasion d'une conférence de presse co-animée le 3 mars à Pointe-Noire par quelques responsables des Boissons rafraichissantes et limonaderies du Congo (BRALICO)

XXL ENERGY DRINK, disponible dans tous les points de vente au Congo depuis le 4 avril dernier, est une boisson énergisante leader sur le marché panafricain, positionnée comme la boisson des ambitieux, elle est désormais disponible au prix de 400 FCFA.

XXL ENERGY DRINK : LA PUISSANCE ACCESSIBLE

XXL ENERGY DRINK se distingue par une formule complète et efficace

-Format : bouteille en verre consigné de 33 cl

-Actifs : Caféine, Ginseng, Taurine, combinaison énergisante immédiate et durable

-Vitamines : C, B3, B5, B12 pour soutenir la performance

-Faible teneur en sucre : 'Brix, pour une énergie nette sans lourdeur

-Prix consommateur conseillé: 400 FCFA, le plus compétitif du marché

-Prix grossiste : 7700FCFA, un emballage de 24 bouteilles
La recette XXL s'impose depuis plusieurs années comme une référence sur plusieurs marchés panafricains. Sa déclinaison congolaise, conçue et distribuée par BRALICO, lui confère une dimension locale forte et une disponibilité nationale inégale.

TROIS CIBLES, UNE ENERGIE

XXL ENERGY DRINK s'adresse à trois segments

complémentaires de consommateurs :

-Les Actifs : Employés, commerciaux, chauffeurs et entrepreneurs en quête d'énergie pour tenir la journée

-Les Dynamiques/Fêtards : Etudiants et jeunes travailleurs (18-34 ans) qui vivent plus fort, le soir et le week-end

-Les Battants/Sportifs : Sportifs amateurs, mototaxis et travailleurs physiques à la recherche de force et d'endurance.

Pour tous, XXL répond à une même motivation : l'énergie est à la fois fonctionnelle et émotionnelle, performance, fun et sociabilité.

Pour Yasser ERICK, directeur commercial et marketing de BRALICO : « Avec XXL, nous avons conçu dès le départ une boisson rentable pour toute la chaîne, distributeurs, revendeurs et consommateurs. Notre ambition est simple : rendre l'énergie accessible à tous les congolais, partout, sans compromis sur la qualité ».

Dégageant ainsi quelques stratégies envie de faire face à la concurrence sur le marché local, l'orateur s'est dit confiant de son volume contenu dans une bouteille de 33 centilitres et de la qualité de cette nouvelle boisson en mettant en exergue son prix d'achat fixé 400 FCFA, les compagnes dégustation



obéit à une demande de plus en plus croissante des consommateurs des produits de cette entreprise enregistrée ces dernières années à l'égard des boissons énergisantes.

« Nous sommes toujours très attentive à la demande de nos consommateurs, nous cherchons toujours des opportunités qui se présentent sur nos marchés, tout en tenant compte de la responsabilité de l'innovation, l'environnement, et autres. En sa qualité de produit d'excellence, la recette XXL ENERGY DRINK, est bien adaptée aux consommateurs congolais » a-t-il déclaré.

Notons que, le lancement du nouveau produit XXL ENERGY DRINK, marque un nouveau tournant dans la vie de cette jeune entreprise, notamment sa réelle volonté de développement et de croissance renforcés entrepris il y a déjà quelques temps. Ce lancement s'inscrit conformément dans un contexte d'innovation continue de BRALICO et représentant ainsi une étape déterminante pour la définition de la nouvelle valeur continue de cette entreprise. Ce nouveau produit existe déjà sur le marché de la sous-région africaine notamment en Centrafrique, en RDC, au Cameroun, et au Gabon. BRALICO entend élargir sa stratégie d'extension avec d'autres nouveaux produits. Le clou de ces retrouvailles a été marqué par un apéritif dégustateur du nouveau produit XXL ENERGY DRINK, offert pour la circonstance aux invités.

massive, les points de vente, les night-clubs, les VIP et d'autres canons de distribution.

De son côté, Christelle NZOUNGANI, grand manager de BRALICO a mis un accent particulier sur les ingrédients qui composent cette nouvelle boisson. « La Caféine, le Ginseng, la Taurine, retrouvés dans XXL ENERGY DRINK, sont les ingrédients reconnus mondialement comme source d'énergie immédiat » a-t-elle signifié.

Pour sa part, MARIO RUSSO, directeur général de BRALICO a signifié que, le lancement de ce nouveau produit,



CONSEIL DE L'ORDRE NATIONAL DES EXPERTS-COMPTABLES

Brice Voltaire Etou Obami élu à la tête du nouveau bureau

La 7^e session de l'assemblée générale extraordinaire du Conseil de l'Ordre national des experts-comptables du Congo (ONEC-C), convoquée par le commissaire du gouvernement, Henri Loundou, en vue du renouvellement de ses instances dirigeantes, s'est tenue le 17 avril, à Brazzaville. Brice Voltaire Etou Obami a été élu président du Conseil de l'Ordre pour un mandat de trois ans.

Sur les 103 inscrits au tableau cette année, 83 experts-comptables et sociétés d'expertise comptable étaient présents ou représentés, soit un taux de participation de 80,58 %, traduisant une forte mobilisation de la profession autour de l'écoulement majeure.

À l'issue du scrutin, Brice Voltaire Etou Obami a été élu président du Conseil de l'Ordre pour un mandat de trois ans. La liste qu'il conduisait, composée de onze membres, a recueilli 77 voix sur 83 votants, soit 92,77 % des suffrages exprimés. Il succède ainsi à Michel Patrick Gamassa, dont les six années de présidence ont permis de structurer l'Ordre, de renforcer sa reconnaissance au niveau continental et de l'inscrire dans une dynamique d'alignement sur les standards internationaux.

Une feuille de route ambitieuse

Dans son allocution, le nouveau

président a salué le travail accompli par son prédécesseur avant de définir les grandes orientations de son mandat. Celui-ci s'articule autour de six axes prioritaires, dont l'aboutissement du processus d'adhésion à la Fédération internationale des comptables constitue l'un des objectifs majeurs. Une telle adhésion permettrait à l'ONEC-C de rejoindre les ordres africains déjà membres, notamment ceux du Cameroun, du Gabon et de la République démocratique du Congo.

Au-delà de cet objectif stratégique, le programme met l'accent sur le renforcement de l'unité de la profession ; la consolidation du cadre réglementaire et juridique ; la lutte contre l'exercice illégal de la profession ; la mise en place d'un système de contrôle qualité rigoureux ; le développement de la formation, en partenariat avec des institutions telles que l'INTEC et l'ISG.

Les résultats déjà obtenus —



Dr Brice Voltaire Etou Obami

vingt-cinq étudiants pour la première promotion et quatre-vingt-douze pour la seconde — témoignent d'une dynamique encourageante qu'il convient désormais de consolider et d'amplifier.

Le président a rappelé, par ail-

leurs, que l'expert-comptable est un acteur clé de la transparence financière, de la bonne gouvernance et de l'attractivité économique du pays, soulignant ainsi la portée stratégique de la profession.

Un moment charnière pour la profession

Cette 7^e assemblée générale constitue une étape structurante pour l'Ordre. Présidée par le commissaire du gouvernement, elle s'est tenue dans le respect d'un ordre du jour rigoureux, comprenant notamment l'adoption du procès-verbal de la session de décembre 2025, l'approbation du règlement intérieur actualisé et l'organisation du scrutin dans les règles de gouvernance.

Encore jeune, l'ONEC-C entre aujourd'hui dans une phase de consolidation et d'ouverture internationale. Entre la finalisation de son adhésion à la Fédération internationale des comptables, le développement de ses partenariats académiques et l'élargissement progressif de son tableau, la profession comptable congolaise atteint un niveau de maturité qui appelle désormais des ambitions à la hauteur de ses enjeux.

Marie Alfred Ngoma

DÉCOUVERTE

Des militaires chinois en visite au mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza

Une délégation des militaires chinois, conduite par un colonel supérieur de l'armée chinoise, Sun Aiming, a visité le mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza, le 17 avril. Le but était de s'imprégner de l'épopée de l'explorateur franco-italien.

La délégation a été accueillie au perron du mémorial par sa directrice générale, Béline Ayesa, qui lui a fait bénéficier d'une visite guidée en compagnie de Marvel Bouessé, guide de ce lieu. A l'issue de cette balade historique marquée par l'épopée de Pierre Savorgnan de Brazza, le colonel supérieur Sun Aiming a dit son ressenti. « Après cette visite, nous avons compris l'histoire de Pierre Savorgnan de Brazza et de Brazzaville, ce grâce aux explications de la directrice générale. Elle nous a permis d'approfondir notre compréhension sur la vie et l'œuvre de de Brazza. On croit que maintenant à l'échelle nationale, tout le monde a déjà compris l'histoire glorieuse de Brazza. Et pendant notre séjour, nous avons constaté que le peuple de Brazzaville a montré les très bonnes attitudes de vie. Il a travaillé très dur. On espère aussi que l'amitié sino-congolaise soit éternelle. Enfin, nous ne pouvons pas partir d'ici sans remercier une fois de plus la directrice générale du mémorial et saluer le travail immense qu'elle ne cesse d'abattre », a-t-il reconnu.

Cette visite a permis aussi à la



La directrice générale du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza posant avec ses hôtes/Adiac

notre histoire: la rencontre Pierre Savorgnan de Brazza et le roi Iloh, premier Makoko. J'étais passionnée par cette histoire moderne de notre pays, notamment cette rencontre historique qui restera éternelle entre Savorgnan de Brazza et le roi Ilôh, premier Makoko. Ensuite, aux Dépêches de Brazzaville où j'ai approfondi cette histoire. Avec les autres, nous avons fait émerger cette histoire à la surface. Vingt ans précisément au mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza, c'est tout un itinéraire », a sou-

ligné Béline Ayesa.

Un site prisé par des visiteurs de tous âges et de toutes nationalités

En effet, tout au long de ces vingt ans, il y a eu des visiteurs de tous les âges et de toutes les nationalités qui prennent d'assaut ce lieu historique, culturel et touristique. « Il sied de dire qu'il y a des visiteurs qui font de l'histoire contemporaine moderne du Congo l'objet des thèses. On ne peut être qu'heureux de voir tous ces visiteurs prendre attache avec une partie im-

portante de notre pays. Cela prouve à suffisance que pendant vingt ans, un travail important sans fausse modestie a été fait ici. Cela doit nous pousser davantage à nous dire qu'il faut continuer à vendre l'histoire, la culture de notre pays, qui englobe aussi le tourisme. C'est un lieu touristique », a-t-elle poursuivi.

« Nous voyons combien et comment les gens qui viennent de partout, qui affluent ces lieux, sont un peu passionnés, envoûtés par ces notes d'histoire de notre pays le Congo. C'est un site culturel, c'est un lieu de mémoire. Ce qui compte aujourd'hui et c'est ce que nous expliquons à maintes reprises à ceux qui viennent, c'est de faire de la transmission. Il faut que cette histoire passe de génération en génération et qu'il y ait ce lien intergénérationnel. Nos visiteurs sont venus ici, d'autres viennent encore et encore. Par conséquent, ce lieu on peut le dire avec fierté, est devenu très important du mouvement culturel de notre pays, de son histoire et puis un site touristique incontournable », a conclu la directrice générale du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza.

Bruno Zéphirin Okokana

APPEL A CANDIDATURE

Une importante institution financière de la place recherche un Assistant Fiscal & Reporting réglementaire aux principales conditions ci-après :

PRINCIPALES CARACTERISTIQUES :

- Intitulé du poste : Assistant Fiscal & Reporting réglementaire;
- Lieu d'affectation : Brazzaville ;
- Relation hiérarchique : Responsable Département Comptabilité;
- Formation : Bac + 3/4 en Comptabilité, Finance, Fiscalité ou Droit Fiscal
- Expérience professionnelle requise : 2 à 3 ans minimum dans un poste similaire, idéalement en environnement bancaire/microfinance ou cabinet d'audit comptable

1. Finalité du poste

Assister le service fiscal dans la gestion et le suivi des obligations fiscales de la banque. Garantir la fiabilité, la conformité et la ponctualité des déclarations fiscales, en veillant à l'application correcte de la législation en vigueur et à la maîtrise du risque fiscal.

2. Missions principales

A. Suivi et gestion des obligations fiscales

- Préparer les éléments nécessaires aux déclarations fiscales périodiques dans les délais fixés par la loi (TVA, IS, retenues à la source, TTF,...);

- Assurer le suivi des paiements d'impôts et taxes ;
- Mettre à jour les tableaux de suivi fiscal (échancier, paiements, provisions) ;
- Collaborer avec l'équipe comptable pour la correcte comptabilisation des charges fiscales et provisions d'impôts ;
- Participer à la justification des comptes fiscaux (TVA, TTF, IRPP, ...);
- Aider à la préparation des dossiers fiscaux pour les clôtures trimestrielles et annuelles ;
- Participer à la veille réglementaire et fiscale (évolutions légales, nouvelles obligations déclaratives) ;
- Contribuer à la mise à jour des procédures internes et notes fiscales ;
- Apporter un appui aux opérationnels sur les questions fiscales courantes (TVA sur les opérations bancaires, retenues à la source, etc.);
- Préparer les éléments nécessaires lors des contrôles fiscaux ou audits internes/externes ;
- S'assurer que les reportings réglementaires sont produits dans les délais (CERBER, Réserves obligatoires, Position extérieure, Balance des paiements, états G et H).
- Contribuer à la constitution des dossiers justificatifs demandés par l'administration fiscale ;

3. Compétences requises Techniques

- Bonne connaissance du droit fiscal et de la

comptabilité.

- Maîtrise des principales taxes : TVA, IS, TTF, retenues à la source (RAS), taxes bancaires spécifiques.
- Connaissance du cadre fiscal applicable au secteur bancaire (TVA non déductible, produits exonérés, etc.).
- Maîtrise des outils bureautiques (Excel, Word).

Comportementales

- Rigueur, fiabilité et sens du détail ;
- Organisation et respect strict des délais ;
- Esprit d'équipe et bonne communication ;
- Discrétion et intégrité professionnelle ;
- Volonté d'apprentissage et curiosité pour les sujets fiscaux et réglementaires ;

DOSSIER DE CANDIDATURE :

- Lettre de motivation ;
- Curriculum vitae daté et signé ;
- Diplômes et attestation de travail.

Les dossiers de candidature doivent être envoyés à l'adresse suivante : frecrutement2018@gmail.com

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 08 mai 2026.

N.B : Seuls les candidats sélectionnés seront contactés pour un entretien.

APPEL A CANDIDATURE

Une importante institution financière de la place recherche un Comptable Fournisseur & Immobilisations aux principales conditions ci-après :

Principales caractéristiques :

- Intitulé du poste : Comptable Fournisseur & Immobilisations;
- Lieu d'affectation : Brazzaville ;
- Relation hiérarchique : Responsable Département Comptabilité;
- Formation : Bac + 3/4 en Comptabilité, Finance, Gestion, ou équivalent
- Expérience professionnelle requise : 2 à 3 ans minimum dans un poste similaire, idéalement en environnement bancaire/microfinance ou cabinet d'audit comptable

1. Finalité du poste

Assurer la tenue et le suivi de la comptabilité des fournisseurs et des immobilisations de la banque, dans le respect des normes comptables, fiscales et réglementaires applicables au secteur bancaire supervisé par la Cobac. Garantir la fiabilité, la régularité et la conformité des enregistrements relatifs aux dépenses et aux investissements.

2. Missions principales

A. Comptabilité Fournisseurs

- Assurer la réception, la vérification et la comptabilisation des factures fournisseurs (biens, services, prestataires, etc.);
- Contrôler la conformité des pièces justificatives (bons de commande, contrats, facture, bon de récep-

tion, ...);

- Gérer le processus de validation et d'imputation comptable des factures ;
- Suivre les échéances de paiement et initier les règlements dans le respect des délais et procédures internes ;
- Analyser et justifier les soldes des comptes fournisseurs, assurer le lettrage et la clôture mensuelle ;
- Participer à la gestion des litiges et relances fournisseurs ;
- Produire les reporting périodiques liés aux dettes fournisseurs ;

B. Comptabilité des Immobilisations

- Enregistrer les acquisitions, cessions, mises au rebut et transferts d'immobilisations ;
- Assurer le suivi du parc des immobilisations (corporelles et incorporelles) ;
- Calculer et comptabiliser les amortissements et provisions afférentes ;
- Contrôler la correcte imputation analytique et budgétaire des investissements ;
- Participer à l'inventaire physique et à la réconciliation comptable des immobilisations ;
- Produire les tableaux de suivi et états réglementaires liés aux immobilisations.

C. Clôtures et Reporting

- Participer aux clôtures mensuelles, trimestrielles et annuelles. Préparer les écritures d'ajustement et de provisions ;
- Contribuer à la production des annexes et états de synthèse (bilan, annexes, états réglementaires) ;

- Collaborer avec les commissaires aux comptes et les contrôleurs internes ;

3. Compétences requises Techniques

- Maîtrise de la comptabilité générale Ohada et Bancaire.
- Bonnes connaissances fiscales (TVA, retenues à la source, etc).
- Bonnes connaissances du pack MS Office (Word, Excel, ...).
- Connaissance du contrôle interne et des procédures et réglementations bancaires.

Comportementales

- Rigueur, sens de l'organisation et respect des délais ;
- Esprit d'analyse et de synthèse ;
- Confidentialité et intégrité professionnelle ;
- Bon relationnel et capacité à travailler en équipe ;
- Réactivité et gestion des priorités ;

Dossier candidature :

- Lettre de motivation ;
- Curriculum vitae daté et signé ;
- Diplômes et attestation de travail.

Les dossiers de candidature doivent être envoyés à l'adresse suivante : frecrutement2018@gmail.com

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 08 mai 2026.

N.B : Seuls les candidats sélectionnés seront contactés pour un entretien.

JUDO

La Fédération restructure les ligues de la zone méridionale

Une importante délégation de la Fédération congolaise de judo et disciplines associées (Fécoju-Da) a accompli, du 6 au 9 avril, un marathon administratif. En l'espace de quatre jours, elle a supervisé les assemblées générales électives des ligues départementales de Pointe-Noire/Kouilou, du Niari et de la Bouenza.

L'objectif de la mission était le renouvellement des instances sous tutelle. Partout, les judokas et leurs dirigeants ont salué le dynamisme de la Fédération, porté par l'engagement de son président, Me Neyl Francis Ata Asiokarah.

Promu président de la ligue interdépartementale de Pointe-Noire/Kouilou, Jean Patrick Pemba Mavoungou, membre du bureau sortant, a affiché une ambition claire, celle de professionnaliser la pratique du judo dans la ville océane. Face à son challenger Stiven Tsiba Ondo, il l'a emporté avec cinq voix sur six. Il sera épaulé par Alain Biyouidi au poste de secrétaire général. Lors de son allocution, le directeur départemental des Sports, Joseph Diangou, a exhorté la nouvelle équipe à hisser leur ligue parmi les plus performantes du pays.

Le Niari et la Bouenza optent pour la continuité

Après l'étape de Pointe-Noire le 7 avril, la délégation fédérale a mis le cap sur Dolisie. Le lendemain, Brel Glascov Matsouma a bénéficié d'un plébiscite total (100 % des voix), confirmant la confiance des clubs de la « capitale de l'or vert ». Réélu à la tête de la Ligue du Niari, il entend

poursuivre son programme de développement avec sérénité. Le 9 avril, c'était au tour de la ville de Nkayi de vibrer au rythme des élections. Dans un climat empreint de détermination, Me Stanislas Ahrin a été reconduit à la tête de la Ligue de la Bouenza. Investis de la confiance des clubs, les nouveaux bureaux disposent d'une feuille de route précise dont le canevas consiste à servir de re-

« L'unité d'action entre la Fédération et ses déconcentrations est la clé pour redonner au Judo congolais ses lettres de noblesse »

lais opérationnel aux réformes nationales.

Devant les cadres de la Direction départementale des Sports et les pratiquants, le président Stanislas Ahrin a pris des engagements fermes. Son mandat sera placé sous le signe de l'action territoriale : il ambitionne de sortir le judo des grands centres urbains pour toucher toutes les localités de la Bouen-

za, en misant sur la formation à la base pour détecter les futurs champions. « *Je mesure l'ampleur de la tâche. Je m'engage à redynamiser notre discipline dans chaque recoin du département afin que la Bouenza redevienne un vivier incontournable* », a-t-il déclaré.

La Fédération a félicité les nouveaux élus, assurant la Ligue de la Bouenza et les autres de son soutien total pour la réussite de ce nouveau cycle olympique. « *L'unité d'action entre la Fédération et ses déconcentrations est la clé pour redonner au Judo congolais ses lettres de noblesse* », a souligné Me Pierre Mabiala, 1er vice-président de la Fécoju-Da.

Cette impulsion fédérale répond aux orientations du ministère des Sports qui, via la Direction générale des Sports, demande aux fédérations de renouveler leurs bureaux locaux tous les deux ans, tout en intensifiant la formation et la vulgarisation de la discipline.

Le déploiement va se poursuivre dans les prochains jours. La Fédération se rendra dans la Sangha, la Cuvette, la Cuvette-Ouest, les Plateaux et la Nkény-Alima, juste après avoir relancé la ligue du Pool début mai.

Rude Ngoma

CHANGEMENT DE NOM

On m'appelle Boyi-Banga Eurydice Tatiana.

Je désire désormais être appelée Gautier Eurydice Tatiana.

Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra faire opposition dans un délai de trois mois.

NÉCROLOGIE

Les familles Ibara Legnery et Ngato a mba mboboh ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur sœur, mère, tante et grand-mère, Émilienne Mouélenga, survenu le 21 avril à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au quartier Académie militaire Marien-Ngouabi derrière les maisons du général Ngatsé Nianga Mbouala, arrêt de bus Général.

La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.



SILAP 2026

Ecrivains et amoureux des belles lettres ont rendez-vous en juillet

Après la réussite des deux précédentes éditions, le Centre de la République du Congo de l'Institut international du théâtre (IIT) réunira à nouveau les écrivains, auteurs et passionnés du livre ainsi que de la lecture du 23 au 26 juillet, au musée Cercle africain à Pointe-Noire.

La troisième édition du Salon international du livre et des arts de Pointe-Noire (Silap) se tiendra sur le thème « Littérature et arts, maillons de développement des nations ». Elle connaîtra la participation des écrivains et auteurs venus des Etats-Unis d'Amérique, d'Italie, de France, du Canada, du Gabon, des deux Congo et du Ghana. Au menu des conférences, tables rondes, présentations et dédicaces de livres, exposition et vente d'objets d'arts, spectacles, projections cinématographiques, vernissage, ateliers, master class, rencontres professionnelles. Le programme prévoit également une soirée de défilé de mode et des randonnées touristiques au site des gorges de Diosso, à la Pointe Indienne, au musée Ma Loango de Diosso ...

Afin de garantir la réussite de l'événement, poètes, écrivains, peintres, Bdeistes, cinéastes, sculpteurs, chorégraphes, stylistes modélistes, mannequins, artistes, libraires, éditeurs... nationaux et étrangers sont invités à s'inscrire dès à présent pour ne rien rater. Partenaires, mécènes et sponsors sont appelés à se joindre à l'initiative pour le rayonnement de la littérature au Congo et dans le monde.

Après ses nombreux périples, notamment en 2016 au Salon du livre de Paris, à Ségovie en Espagne lors du 35e Congrès mondial de l'Institut international de théâtre (IIT), au Marché africain des spectacles et des arts d'Abidjan en 2018, au Congrès de l'IIT à Stockholm, en Suède, Yvon Wilfrid Lewa-Let Mandah, président national du Centre Congo de l'IIT, a décidé, fort de ces expériences enrichissantes, d'organiser sur le sol congolais un événement qui célèbre l'art dans son entièreté. Une manière aussi pour lui de célébrer la littérature congolaise riche en écrivains de renom comme Jean Malonga, Tchicaya U'tamsi, Jean-Baptiste Tati Loutard, Sony Labou Tansi, Sylvain Bemba, Henri Lopes... Il s'agit aussi pour lui de prouver au monde la vitalité actuelle de la littérature congolaise qui accroît son auréole en se frottant aux autres à travers des échanges constructifs et profitables à tous.

Pour Yvon Wilfrid Lewa-Let Mandah, la littérature congolaise, depuis ses pionniers de la période coloniale, fait vivre notre mémoire. Elle participe aussi à la consolidation de l'unité nationale, au vivre ensemble, invite à la conscience de soi et des autres. L'interaction entre les différents arts est à encourager afin d'impulser une nouvelle dynamique à cette culture. Que tous s'approprient les vertus de la littérature pour une affirmation à plus d'humanisme et à un monde plus juste et égalitaire.

Hervé Brice Mampouya

HAUTE AUTORITE DE LUTTE CONTRE
LA CORRUPTION

CABINET

REPUBLIQUE DU CON
Unité-Travail-Progress

COMMUNIQUE DE PRESSE

Signature de deux protocoles d'accord entre la HALC et le PNUD d'une part, et entre la HALC et l'INS d'autre part, pour l'élaboration de la Stratégie Nationale de Prévention et de Lutte contre la Corruption.

La Haute autorité de lutte contre la corruption (HALC) et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) d'une part, et la HALC et l'Institut National de la Statistique (INS) d'autre part, ont procédé, ce vendredi 17 avril 2026, à la signature de deux protocoles d'accord dans le cadre de l'élaboration de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la corruption (2026 - 2030).

Ces accords visent à renforcer la coopération entre la HALC et les deux institutions respectives en matière de prévention, de transparence et de bonne gouvernance, à travers un appui technique et financier pour le PNUD, et un appui technique pour l'INS à l'élaboration de ladite stratégie.

Doté d'un budget estimatif de 393 543 dollars US, ce projet qui se déroule sur la période d'avril 2026 à mars 2027 constitue une étape clé dans la mise en place d'un dispositif national efficace de lutte contre la corruption.

La signature de ces protocoles d'accord par Monsieur Emmanuel OLLITA ONDONGO, Président de la HALC, d'une part avec Madame Adama DIAN BARRY, Représentante Résidente du PNUD, et d'autre part avec Monsieur Steve Bertrand MBOKO IBARA, Directeur Général de l'INS traduit l'engagement de la HALC à œuvrer dans le cadre de la collaboration institutionnelle nationale, avec l'appui des partenaires internationaux, et consolide ainsi les efforts engagés par les autorités nationales dans la lutte contre la corruption.

Fait à Brazzaville, le 21 avril 2026

Pour le Président de la HALC,
le Secrétaire Général p.i

Germain LOUBOTA

COOPÉRATION SANITAIRE

La Russie entend soutenir le Congo dans la lutte contre les épidémies

Une délégation de spécialistes russes conduite par Anna Popova, cheffe de l'agence sanitaire russe Rospotrebnadzor, a été reçue le 23 avril à Brazzaville par le président Denis Sassou N'Guesso. À cette occasion, elle a réaffirmé l'engagement de la Russie à soutenir la République du Congo dans la lutte contre les épidémies et le renforcement des capacités sanitaires.

Au centre des échanges avec la délégation russe, la recherche sanitaire, la prévention et la gestion des épidémies, à travers notamment le partage d'expertise et de technologies. La cheffe de l'agence sanitaire russe Rospotrebnadzor, Anna Popova, a salué l'implication et la maîtrise des enjeux sanitaires par le chef de l'État congolais. Selon elle, cette compréhension approfondie des problématiques liées aux maladies infectieuses constitue un atout majeur pour le développement d'une coopération efficace et durable entre les deux pays.

La Russie a déjà remis au Congo un laboratoire mobile installé sur châssis automobile, capable de réaliser jusqu'à 300 types d'analyses. Cet équipement per-



Le président Denis Sassou N'Guesso recevant la délégation /DR

met au pays de réagir plus rapidement et de manière autonome face aux risques épidémiologiques. Par ailleurs, un mémorandum a été signé à Brazzaville en vue de la création d'un laboratoire moderne, entièrement équipé, destiné à renforcer la lutte contre les épidémies. Ce projet s'inscrit dans la continuité des efforts conjoints amorcés lors de la deuxième conférence russo-africaine sur les maladies infectieuses.

La Russie a également rappelé son soutien au Congo durant la pandémie de covid-19, notamment à travers la fourniture de matériel médical et de vaccins. Une collaboration qui augure de nouvelles perspectives dans le renforcement du système de santé congolais.

Fiacre Kombo

CONGO- RUSSIE

Une coopération bilatérale renouvelée

Venu assister à l'investiture du président Denis Sassou N'Guesso à Brazzaville, le vice-Premier ministre russe, Alexandre Novak, a réaffirmé le 17 avril la vigueur du partenariat entre le Congo et la Russie. Les échanges avec le chef de l'Etat ont mis en lumière une volonté commune d'accélérer la coopération stratégique dans des secteurs clés tels que l'énergie, les infrastructures et les technologies de pointe.

La coopération entre la République du Congo et la Fédération de Russie connaît un nouvel élan. L'émissaire du président russe, Vladimir Poutine, a été reçu le 17 avril par le chef de l'État nouvellement investi. Cette rencontre de haut niveau a permis aux deux parties de passer en revue les axes prioritaires de leur partenariat, désormais qualifié de stratégique. Les discussions ont notamment porté sur la consolidation des relations bilatérales à travers de nouveaux accords, en particulier dans le domaine de la protection des investissements et du développement des secteurs clés de l'économie.

À cette occasion, Alexandre Novak a salué

l'organisation de la cérémonie d'investiture qu'il a qualifiée d'« événement emblématique », reflétant la confiance du peuple congolais envers son président. Il a également insisté sur la qualité des relations entre Brazzaville et Moscou, renforcées par l'engagement des deux dirigeants.

Les perspectives de coopération évoquées couvrent un large éventail de domaines. Outre l'exploitation des hydrocarbures et le développement énergétique, incluant l'électricité et des projets de mini-centrales, les deux pays entendent collaborer dans les transports, l'industrie, l'agriculture et les technologies numériques. Les secteurs sociaux tels que l'éducation, la santé et le sport figurent également parmi les priorités. Dans



Alexandre Novak reçu par Denis Sassou N'Guesso /DR

cette dynamique, un plan intégré de coopération pour la période 2026-2028 a été élaboré. Sa signature est envisagée lors de la prochaine visite officielle du président congolais à Moscou.

Par ailleurs, le partenariat énergétique demeure au

cœur des ambitions communes. Parmi les projets phares l'on cite la construction d'un oléoduc de plus de 1 000 kilomètres à travers le territoire congolais. Déjà encadré par des accords intergouvernementaux signés l'année dernière, ce projet structu-

rant attend son démarrage effectif. Considéré par la partie russe comme l'un de ses partenaires les « plus fiables » sur le continent africain, le Congo confirme ainsi son positionnement stratégique dans la coopération russo-africaine.

F.K.